RH : NÉGOCIER UN ACCORD TÉLÉTRAVAIL

Référence : RH9 | Tarif intra : nous contacter | Durée préconisée : 1 jour

INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

01 45 49 99 15

contactentreprises@udd.eu

Public :
Responsables des ressources humaines

Prérequis :
Aucun

Objectifs :

- Être en règle par rapport au droit du travail et poser le cadre du télétravail dans votre entreprise
- Être à l'aise pour négocier avec les partenaires sociaux

Programme :

1. Les 3 possibilités pour mettre en place le télétravail
- Accord collectif
- Charte
- Simple accord entre l'employeur et le salarié

2. La négociation
- Les points de négociation entre l'employeur et les délégués du personnel
- Fixer le cadre adéquat à l'entreprise

3. Formaliser les règles applicables
- Les mentions obligatoires
- Les droits et devoirs des télétravailleurs
- Les critères d'éligibilité